



APFUCC

L'ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE FRANÇAIS
DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES CANADIENS

Congrès 2018, Université de Regina
26-29 mai 2018

ATELIER 4. INTERROGER LES FIGURES DE LA CRIMINELLE DANS LA FRANCOPHONIE

Comme Alex Gagnon le propose dans son ouvrage *La communauté du dehors : Imaginaire social et crimes célèbres au Québec*, on constate, dans les études littéraires et culturelles, une nette « rareté, au Québec, des travaux sur le crime et ses représentations » (2016, 26). S'agissant du crime au féminin, ce manque est peut-être plus grand encore, tant sont rares les travaux portant sur les femmes criminelles dans la littérature et les arts d'expression française (Jouve, Guillain et Talairach-Vielmas, 2016, 13-16). Les femmes sont pourtant omniprésentes dans les représentations du crime en contexte québécois et ailleurs dans la francophonie, comme le remarque Gagnon lorsqu'il aborde par exemple les cas de « la Corriveau », de la « Marâtre » d'Aurore, l'enfant martyre ou de Joséphine-Éléonore d'Estimauville, impliquée dans le meurtre du seigneur de Kamouraska en 1839. De plus, si on regarde l'extrême contemporain, on observe des représentations de femmes criminelles à la fois différentes et marquantes, tant dans le discours médiatique (que l'on pense, par exemple, à l'affaire Karla Homolka ayant marqué l'imaginaire francophone ou à celle entourant Cécile Brossard en France) que dans le domaine des productions littéraires et culturelles (on pourrait évoquer la figure de Liliane Paolone dans *Les Merveilles* (2011) de Claire Castillon, le personnage de Victoria dans *Vic + Flo ont vu un ours* (2013) de Denis Côté ou encore les prisonnières dans *Unité 9* (2012-2017) de Danielle Trottier).

Il serait alors intéressant d'interroger, à partir de corpus francophones toutes époques confondues, les figures de la criminelle. C'est dans cette voie que souhaite s'engager, à la suite de travaux récents (Jouve, Guillain et Talairach-Vielmas, 2016 ; Chevillot et Trout, 2013), le présent atelier. Les femmes criminelles étonnent, dérangent, séduisent et interrogent tout à la fois les normes de genre et les tabous sociaux, comme le remarquent Jouve, Guillain et Talairach-Vielmas. Pour ces mêmes raisons, ainsi que le suggèrent Chevillot et Trout, ces femmes sont potentiellement plus dangereuses, sur le plan symbolique, que leurs homologues masculins, en ce qu'elles incarnent une double transgression, à la fois juridique et socioculturelle : elles enfreignent les lois en plus de déroger à la préconception genrée d'une nature féminine douce et passive. Selon nous, l'étude de ces figures offre un prisme exemplaire à partir duquel on peut saisir, à travers l'histoire, la tension entre la normativité du genre « féminin » et ses transgressions. Elles brouillent potentiellement les lignes entre le masculin et le féminin et, par le fait même, invitent les sociétés à (re)signifier ou déconstruire les stéréotypes liés au genre sexuel féminin.

Voici une liste non limitative des sujets qui pourraient être abordés :

- L'évolution du crime au féminin en fonction des changements idéologiques et des lois ;
- Du fait divers au récit légendaire : transformation du réel à travers sa mise en fiction ;
- Le crime d'amour/le crime passionnel au féminin ;
- Enjeux criminels et féminins dans les littératures migrante ou autochtone ;



APFUCC

L'ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE FRANÇAIS
DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES CANADIENS

Congrès 2018, Université de Regina
26-29 mai 2018

- Violence au féminin ;
- La « méchante », la psychopathe/la folle ;
- La colère en tant que force transformatrice essentielle.

Responsables de l'atelier :

Christina Brassard – christina.brassard@mail.utoronto.ca
Université de Toronto

Fanie Demeule – demeule.fanie@courrier.uqam.ca
Université du Québec à Montréal

Avec la collaboration et la participation d'Alex Gagnon – alex.gagnon.1@umontreal.ca
Université du Québec à Montréal

Date limite pour l'envoi des propositions (250-300 mots) : **le 15 décembre 2017**

Les personnes ayant soumis une proposition de communication recevront un message de l'organisateur/de l'organisatrice de l'atelier avant le 15 janvier 2018 les informant de sa décision. L'adhésion à l'APFUCC est requise pour participer au colloque. Il est également d'usage de régler les frais de participation au Congrès des Sciences humaines ainsi que les frais de conférence de l'APFUCC. Ils doivent être réglés avant le 31 mars 2018 pour bénéficier des tarifs préférentiels. La date limite pour régler les frais de conférence et l'adhésion est le 15 avril 2018 au-delà de quoi le titre de votre communication sera retiré du programme.

Vous ne pouvez soumettre qu'une seule proposition de communication pour le colloque de 2018. Toutes les communications doivent être présentées en français (la langue officielle de l'APFUCC) en personne, même dans le cas d'une collaboration.

Bibliographie

Chevillot, Frédérique, et Colette Trout (dir.) *Rebelles et criminelles chez les écrivaines d'expression française*, Amsterdam/New York, Rodopi, coll. « Faux titre », 2013.

Gagnon, Alex, *La Communauté du dehors : imaginaire social et crimes célèbres au Québec (XIXe-XXe siècle)*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2016.



APFUCC

L'ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE FRANÇAIS
DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES CANADIENS

Congrès 2018, Université de Regina
26-29 mai 2018

Jouve, Émeline, Aurélie Guillain et Laurence Talairach-Vielmas (dir.), *L'acte inqualifiable ou le meurtre au féminin / Unspeakable Acts : Murder by Women*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Nouvelle poétique comparatiste », 2016.